

**PLAN DÉVELOPPEMENT DES FLOTTES DE  
MAURICE**

Note: ce qui suit est la traduction d'un courrier reçu au Secrétariat de la CTOI. Pour plus de détails, se reporter à l'original en Anglais.



REPUBLIC OF MAURITIUS

In reply please quote  
**FCR 14/25/3/2/4 V<sup>2</sup>**  
.....

Ministry of Agro Industry & Fisheries  
(Fisheries Division)  
4<sup>th</sup> Floor, L.I.C.I. Centre  
Port Louis - Mauritius  
Tel. No.: 211 2470 - 75  
Fax No.: 208 1929  
E-mail: [fishadmin@mail.gov.mu](mailto:fishadmin@mail.gov.mu)  
Web Site: <http://fisheries.gov.mu>

15 May 2008

Monsieur,

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES FLOTTES**

1. Conformément aux résolutions 03/01, 05/01 et 07/07, Maurice a l'honneur de vous soumettre le plan de développement de ses flottes pour les cinq prochaines années.
2. La pêcherie thonière mauricienne consiste en trois palangriers de plus de 40 m qui opèrent dans les eaux mauriciennes et internationales. Elle comporte également une petite flotte de six bateaux de moins de 24 m qui opèrent dans la ZEE mauricienne et capturent essentiellement de l'espadon, du germon et de l'albacore.
3. En tant que petit état insulaire en développement, Maurice entend développer sa flotte de pêche thonière afin de mieux répondre aux besoins de son infrastructure de transformation et des marchés locaux. Au cours des cinq prochaines années, Maurice prévoit de développer sa pêcherie à cinquante palangriers et quinze senneurs. Certains palangriers feront plus de 24 m et d'autres moins.
4. Le tableau ci-dessous donne un résumé des augmentations prévues des effectifs de la flotte mauricienne durant les cinq prochaines années:

	2008	2009	2010	2011	2012
Palangriers	10	10	10	10	10
Senneurs	0	3	4	4	4

Yours sincerely,



(D. Norungee)  
for Ag. Senior Chief Executive

Mr Alexandro ANGANUZZI  
Executive Secretary  
Indian Ocean Tuna Commission  
Victoria  
Seychelles

Fax n°: +260-2081929  
020

